VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

GRANDE OCCASION SPECULATIVE

Propriétés du Septième District, Carrollton.

A l'encan, JEUDI, le 7 MARS 1907, à midi.

PETER HENRY SCHERER vs MME LIZZIE WOMBACKER ET AL.

No 79 994—Cour Civile de District, Division C.

PAR FREED & CLESI, N. J. Clesi, encanteur—En vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, ledit jugement lu et rendu en cour ouverte le 14me jour de janvier 1907, et signé le 18me jour de janvier 1907 dans l'affaire de Peter Henry Scherer, vs Mme Lizzie Wombacker et al., No 79 974, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, contenant quatre lots de terre, situé dans le Septième district de la Nouvelle Orléans, le même étant l'ilet No 199, borné par les rues Monroe, Léonidas, Jeanette et Birch, et mesurant environ trois cent pieds de face sur chaque rue.

Les améliorations consistant d'un cottage simple No 8605 rue Jeanette, contenant trois chambres et cuisine plafonné et tapissé, hangar dans le fond. La maison est en bonne condition.

2° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, étant l'ilet No 235, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Hickory et Cohn, avec une façade de trois cent pieds sur chacune des dites rues.

3° Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle-Orléans, ilet No 236, borné par les rues Holly Grove, General Ogden, Hickory et Cohn avec une façade de trois cents pieds de chaque coté d'icelles rues.

Les améliorations consistant des Nos 1802 et 1804 rue Général Ogden, cottage double avec trois chambres de chaque côté.

4° Un certain ilet de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, étant l'ilet No 264, borné par les rues Holly Grove, Général Ogden, Cohn et Spruce, avec une façade de trois cents pieds sur chacune des dites rues.

5° Dix certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le septième district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 174, borné par les rues Jeanette, Général Ogden, Magnolia et Poplar, désignés comme lots No 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 ledit lots se tenant contigus, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jeannette par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot 13 formant l'encoignure des rues Jeannette et Magnolia, le lot 22 formant l'encoignure des rues Jeannette et Poplar.

Les améliorations consistant des Nos 1433-35 rue Général Ogden; cottage double avec deux chambres et cuisine de chaque coté. Aussi une grande écurie et hangar.

6° Dix certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent en de quelque façon en dépendant dans le septième district de la Nouvelle Orléans, l'ilet 107, borné par les rues Leonidas, Birch, Monroe et Green, désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Leonidas par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles les lots 1 et 10 étant les lots de l'encoignure respectivement.

Les améliorations comprenant les Nos 1602-04 rue Leonidas, cottage double, deux chambres de chaque côté; Nos 1610-12 rue Leonidas, cottage double, deux chambres de chaque côté; Nos 162[illegible] rue Leonidas, deux chambres de chaque côté.

7° Cinq certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173, borné par les rues Protection, Jeannette, Poplar et Général Ogden, désignés comme lots 6, 7, 8, 9 et 10 ledits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Général Ogden par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Général Ogden et Jeannette.

8° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 173, borné par les rues Protection, Jeannette, Poplar et Général Ogden, désignés par les Nos 11 et 12, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant des Nos 920 rue Jeannette, cottage double, deux chambres de chaque côté.

L'attention des placeurs et hypothécaires est appelée à cette occasion en vue du fait que les propriétés du Septième District offrent des avantages aussi égales comme placement sûr et profitable avec augmentation certaine dans l'avenir. Le capitaliste éveillé fait silencieusement ses placements dans cette section particulière, sachant qu'aucune autre section de cette ville, maintenant offre le même avancement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant le balance en un et deux ans, crédit, avec 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur avec hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Arthur J. Peters notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1907 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix de l'adjudication avec

FREED & CLESI Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 826 rue Commune.

Stafford, Lambert & Robinson, Howe, Carter, Jr. Arthur J. Peters, avocats.

20 jan—20 27—fév 3 10 17 24—mars 3 7

Eiseman & Lazarus

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Georgiana Pohlmann et als vs les mineurs Meyer.

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE.

Nos 1806-08 rue Dryades.

A l'Encan, Bourse des Propriétés Foncières d'Encan.

Mercredi, le 20 Février 1907, A MIDI.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. George R. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dossier No 61 182, signé le 11 janvier 1907, intitulée Mme Georgiana Pohlmann et als versus les mineurs Meyer, et adressé à Eiseman & Lazarus Encanteurs, nous offrirons de vendre à la Bourse des Propriétés Foncières d'Encan MERCREDI le 20 février 1907 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne (autrefois Bacchus), St André et Félicité, désigné comme lot No 8 sur un plan de Louis H. Pilié, voyer le 19me jour de mars 1855 et déposé en l'étude de E. R. Théard, comme plan No 12 de son livre de plans et mesurant en mesure américaine, trente et un pieds six (6) lignes de face à la rue Dryades, quatre vingt huit pieds et neuf pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 7, et quatre vingt seize pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 9.

Les améliorations sur cette propriété comprenant un magasin et résidence double, maintenant louer à bail pour affaire commerciale, dans la partie centrale et florissante de la rue Dryades.

Conditions, comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1906 et de payer pour l'acte de vente pardevant Valentine J. Stentz, notaire, et déposer 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication avec Eiseman & Lazarus, encanteurs.

E. W. Rathow, avocat.

20 jan—20 27—fév 3 10 17 20

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION —DE— JEAN BAPTISTE CHALAIRE

No 81,403—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

MOI AUGUSTE HUARD, encanteur en cette ville, conformément à un jugement rendu le 23 janvier 1907 et signé le 24 janvier 1907, par l'Honorable John St Paul, juge de ladite Cour Division C, dans cette affaire, ordonnant la vente de propriété foncière ci-après décrite pour effectuer un partage, je vendrai à l'enchère publique MERCREDI, le 27 février 1907, à midi, en mon Bureau et Bourse, No 239 rue Bourbon, en cette ville, à savoir—

Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 915, bornés par les rues Marigny, Mandeville, Prieur et Johnson, désignés comme lots B, C, E, F, G et le lot du fond D, sur un devis annexé à l'inventaire pris par A. J. Villeré, notaire, le 15 janvier 1907 et lesquels lots mesurant comme suit:

Les lots B et C, chacun 30 pieds à la rue Prieur par 160 de profondeur. Les lots E, F et G, chacun 32' de face à la rue Marigny par 111 2/7 de profondeur et le fond du dit lot D, 71 2/7 de face à la rue Prieur par 32 de profondeur.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, pour des billets des acquéreurs, payables un an après vente, portant intérêt à 7 0/0 par an du jour de la vente publique jusqu'au paiement, garantie par hypothèque et privilège de vendeur et 5 0/0 hoonraire d'avocat en cas de procès au sujet des billets.

Les acquéreurs devant assumer et payer les taxes de 1907. Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent du prix de la vente devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Voyez le plan à la Bourse.

AUG. HUARD, Encanteur.

239 rue Bourbon.

A. J. Villeré, avocat.

27 jan—27—fév 3 10 17 24 27

QUI EST ST-PAUL, L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

18 avril—1an

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

2616 rue Quatrième, entre les rues Magnolia et Robertson.

Deux lots de choix pour construire rue Delachaise, entre les rues Liberté et Franklin.

John N. Comfort et al vs Eugene Comfort et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. No 80 851.

IL sera vendu à l'enchère publique, par JAS. A. BRENNAN Encanteur, bureau 733 rue Union, MARDI, le 19 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 janvier 1907, et signé le 14 janvier 1907, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant situé dans le Quatrième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Magnolia, Locust (autrefois Pine) et Washington, lequel lot est désigné par le numéro Dix sur un devis annexé à l'acte passé pardevant M. Gernon, ancien notaire le 31 août 1860, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Quatrième sur cent vingt neuf (129) pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet vieux No 34, maintenant l'ilet No 553, borné par les rues Delachaise, St David, Liberté (autrefois St André) et l'avenue Louisiana, désignés par les Nos 17 et 18 contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Delachaise sur cent vingt huit (128) pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Liberté par les lots 13, 14, 15 et 16 et sur l'autre côté par les lots Nos 19, 20, 21 et 22 et dans le fond par les portions des lots Nos 23 et 12.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la part ou de crédit s'il y en a, devant être démontrée par billets à recevoir de l'acquéreur, payables en un et deux ans après leur date, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de leur date jusqu'au paiement, garantis en leur paiement par lien de vendeur et privilège. Le transfert de l'assurance et toutes les clauses usuelles de sécurité, taxes de 1907 devant être payées par les acquéreurs. L'acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, notaire. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

JAS A. BRENNAN, Encanteur.

Andrew H. Wilson, Fred. C. Marx avocats.

16 jan—16 17 20 27—fév 3 10 17 19

Hufft Brothers.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple,

1226 RUE PIETE.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne.

MERCREDI, 20 FEVRIER 1907 A MIDI.

Frederick Auderer et Als vs Les enfants mineurs de John et George Auderer.

No 80,280—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. C.

PAR HUFFT BROTHERS, Louis Hufft, Encanteur—Bureau 840 rue Gravier—MERCREDI, le 20 février 1907, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre lui donné, daté et signé le 15 janvier 1907, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 480, borné par les rues Piété, Marais, Désire et Urquhart, désigné par le No 8 et mesurant trente et un pieds de face à la rue Piété par cent deux huit pieds de profondeur, avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, laquelle propriété a été acquise par Mme C. Schmidt, femme de George Auderer, par acte pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire, le 19me jour d'avril 1884, enregistré dans le bureau des transferts, livre 118, folio 497.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer toutes les taxes de 1907 et déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication, et l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Francis D. Charbonnet, notaire.

Louis H. Burns, avocat pour les demandeurs.

20 jan—20 27—fév 3 10 17 20

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence double à deux étages, 1734 et 1738 rue Calliope, entre les rues Carondelet et Baronne.

Résidence simple à deux étages, 1740 rue Calliope entre les rues Carondelet et Baronne.

Le cottage double en bois 1742 et 1746 rue Calliope, entre les rues Carondelet et Baronne.

La résidence simple à deux étages, 1325 rue Dumaine, entre les rues Marais et Liberté.

Succession de Dorcas H. Marshall, veuve de James Fahey—No 81,384—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 26 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 janvier 1907, de l'Hon. Geo. R. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt de Dan Overstreet, défendeur, dans et à la raison commerciale ou association intitulée Overstreet & Dubois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Samuel Wolf, avocat pour les demandeurs.

8 fév—8 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'une buvette, etc.

Un "Cash Register",

Frank Castrogiovanni vs Elyhu Summers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,599—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 25 février 1907, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un lot de vins, liqueurs, whiskies, tabac, cigares, etc., installations de buvette, menuises, verreries et faïence, glacière, éventails électriques, divers, etc., d'après inventaire enregistré.

Un "National Cash Register".

Aussi une buvette dans le fond et comptoir, etc., pouvant être inspectés à n'importe quel moment avant la vente sur les lieux, c'est de l'avenue Elmire et la rue Alix, 5me District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

N. E. Humphrey, avocat pour le demandeur.

14 fév—14 20 25

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1 Cheval, 3 Mulets, 3 Wagons, 4 Jeux de Harnais, 200 Sacs à Huitres.

William Macheca vs A. A. Tomasovich.

No 81,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur, Bureau 802 rue Perdido—MARDI, le 26 février 1907 à 10:30 heures a. m., il sera vendu au No 1206 rue Broad, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George R. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 6 février 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée les articles ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant sur adjudication.

14 fév—14 17 24 26

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots du Troisième District.

Une chance pour spéculation.

Succession vacante de William Schmidt.

No 79 989—Cour Civile District—Div. C.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 7 mars 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 30 janvier 1907, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots Nos 13 à 16 inclusivement, de l'ilet No 37 du Faubourg Clouet, borné par les rues Clouet, Joséphine, Feliciana et Solidelle; enregistrés dans le livre du Bureau des Transferts 21, folio 44.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quatre terrains pour construire dans le Troisième District.

Succession vacante de Joseph Manuel DeLabarre.—No 80,991 Cour Civile de District Division D

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 7 mars 1907 à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 30 janvier 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après, à savoir—

Les lots 12, 13, 14 et 15 dans l'ilet No 88 de la Faubourg Washington, borné par les rues Port, St Ferdinand, Force et Verte en régistré dans le livre du Bureau des Transferts 19, folio 368.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 pour cent comptant de dépôt. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

SIXIEME DISTRICT.

Bon Placement.

No 1121 rue Cadiz, entre les rues Colisée et Chestnut.

SUCCESSION DE LUKE HARDY.

No 80 839—Cour Civile de District—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 28 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 24 janvier 1907, par l'Hon. George R. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée (autrefois Plaquemine), Cadiz, Chestnut et Jena, et mesurant vingt huit pieds quatre pouces de face à la rue Cadiz par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot de terre est complètement démontré sur un devis annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, un notaire en cette ville, le 6 mars 1876 et comprenant une portion de devant du lot désigné par le No 21, sur un plan dans le livre de plan annexé à un acte passé pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, le 5 avril 1865.

Les améliorations sont connues comme No 1121 rue Cadiz et comprenant un cottage simple, retiré de la banquette, et contenant quatre chambres, chemin de voiture sur le côté, citerne et hangar.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire 10 pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication et d'assumer les taxes pour l'année 1907, l'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 jan—27—fév 3 10 17 24 28

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE AMELIA YOUSE.

No 81,202—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

LE 26 FEVRIER 1907.

DEUX COTTAGES DOUBLES Dans un voisinage de choix du Troisième District

Nos 2040-42 RUE ROYALE,

(Entre les rues Français et Kerlerec)

Nos 2036-38 RUE ROYALE,

(Entre les rues Français et Kerlerec)

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à Midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 26 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, j'offrirai de vendre à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, de l'Hon. John St Paul, juge, daté et signé le 21 janvier 1907, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Nos 2040-42 rue Royale.

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 154, borné par les rues Royale (autrefois Casacalvo) Kerlerec (autrefois Paix), Chartres (autrefois Moreau) et Français, lequel lot est désigné par la lettre A sur un devis de D. E. Seghers voyer, daté le 17 décembre 1906 et y annexé, et commençant à une distance de 127 1/ 5/ 6" de l'encoignure des rues Français et Royale et mesurant 31' 11/ 1/ 6" de face à la rue Royale sur 93' 9/ 3/ de profondeur, ensemble avec le droit d'air, vue, lumière et passage sur une portion du lot contigu vers la rue Kerlerec, désigné par la lettre B sur le devis ci-dessus mentionné, laquelle portion mesurant 1/ 5/ 4/ de face à la rue Royale sur environ 57' 1/ 4/ de profondeur, et une portion du dit lot "A" vers la rue Kerlerec, mesurant aussi 1/ 5/ 4/ de face de face à la rue Royale, par environ 57' 1/ 4/ de profondeur et est sujet à une servitude d'air, vue, lumière et passage en faveur du lot B, d'une telle manière de faire un passage de 2/ 11/ 6/ de face à la rue Royale par environ 57' 1/ 4/ de profondeur entre les lots A et B et en commun aux deux, le tout comme il est indiqué sur ledit devis, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par les Nos 2040 2042 rue Royale.

Nos 2036-38 rue Royale.

Un certain lot de terre dans le même district et ilet que le propriété ci-dessus décrite, lequel lui est contigu vers la rue Kerlerec, désigné par la lettre B sur le même plan ci-dessus mentionné commençant à une distance de 159' 9/ 6/" de l'encoignure des rues Français et Royale et mesurant 32' 0/ 2/ de face à la rue Royale par 93' 9/ 3/ de profondeur, ensemble avec les droits d'air, vue, lumière et passage sur une portion du lot contigu vers la rue Française désigné par la lettre A, sur le plan ci-dessus mentionné, laquelle portion mesurant 1/ 5/ 4/ de face à la rue Royale par environ 57' 1/ 4/ de profondeur; et une portion dudit lot B, vers la rue Français mesurant aussi 1/ 5/ 4/ de face à la rue Royale par environ 57' 1/ 4/ de profondeur et sujet à une servitude d'air, vue, lumière et passage en faveur du lot A, de telle façon de faire un passage d'allée de 2/ 11/ de face à la rue Royale par environ 57' 1/ 4/ de profondeur entre les lots A et B, commune aux deux. Le tout est indiqué sur ledit plan, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 2036-38 rue Royale.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance à un an en billets portant sept pour cent d'intérêt de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garanti par privilèges de vendeur et hypothèque spéciale, l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police aux porteurs des billets. L'acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et de vente sans estimation et cinq pour cent honoraires dans le cas où un avocat serait employé pour collecter les billets et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devant assumer et payer au dessus et en plus du prix d'adjudication, les taxes de 1907 et déposer avec l'encanteur dix pour cent au moment de l'adjudication et devant avoir droit aux loyers retenus de la date de l'acte de vente. Les actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Bureau No 846 rue Commune.

Chas F. Claiborne, avocat.

24 jan—24 27—fév 3 10 17 24 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété du Troisième District, sur le Chemin Gentilly.

Succession de Mary Narcisse, femme décédée de John Starr.

COUR CIVILLE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—Division C—No 81,355—En vertu d'un ordre de vente daté le 7 février 1907, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sous les dispositions de l'acte No 153 de 1900 comme il est amendé par l'acte No 70 de 1906 à la porte de la Maison de Cour de cette paroisse, dans le Passage St Antoine, entre les rues Chartres et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 21 février 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le troisième district de cette ville, sur le Chemin de Gentilly, côté droit, lequel est désigné comme partie du lot No 24, ladite partie du lot No 24 mesurant un arpent de face au Chemin de Gentilly sur vingt arpents de profondeur.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur devant assumer les taxes que les que les soient pouvant être dues sur la propriété.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Chas J. Gauthreaux, avocat pour l'administrateur.

9 fév—9 15 21

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT No 14,720 Succession de Herman Knotzsch—Attendu que Emil A. Hanck, gardien de Albert Knotzsch, ainsi nommé par la "Hamilton Probate Court", siégeant à Cincinnati, O., d'après les procédures enregistrées, a fait application à la cour pour l'autorisation de transférer à l'Etat de l'Ohio la somme de $3,175.00, la propriété dudit Albert Knotzsch reçu par lui comme son intérêt dans Germania Savings Bank, actions appartenant à cette succession. Il est ordonné par la cour que toutes ou n'importe laquelle personne sont par la présente ordonnés de faire valoir, s'ils en ont ou le peuvent, dans les trente jours de la date de la première publication pourquoi un ordre de transfert ne serait pas accordé comme il est demandé—Par ordre de la cour, THOMAS CONNELL Greffier—Nouvelle Orléans, Lne., le 25 janvier 1907. Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.

29 jan—29—fév 5 13 20—mars 2

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 81,027—Division B—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Succession de NIELS ANDERSON SCHONBECK.

JOLI COTTAGE ELEVE, 2515 RUE ST-JOSEPH.

Ilet des rues Octavia, Freret et St. Robertson, sur Deux Lots.

A L'ENCAN MARDI, LE 5 MARS.

SOUS et vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire de la succession de Niels Anderson Schonbeck, No 81,027 ledit ordre daté et signé le 17 janvier 1907, et adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI le 5 mars 1907, les propriétés foncières ci-après décrites:

Deux certains lots de terre ensemble avec cottage simple élevé, No 2515 rue Joseph, loué à bail pour un an du 1er octobre 1907, avec tous les droits voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joseph, Freret, Octavia et St. Robertson, désignés comme lots numéros trois et quatre dudit ilet et mesurant chacun trente pieds trois pouces de face à la rue Joseph par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles le lot No 3 étant situé à une distance de soixante pieds, sept pouces de l'encoignure des rues Joseph et Freret. La maison contenant vestibule, salle à manger, 2 chambres à coucher, chambre à bain, cuisine et dépense.

Et un lot de meubles consistant de lits, pupitre, toilette 4 chaises, armoires sofas et autres articles de maison maintenant sur les lieux, 2409 rue Magnolia, où ils pourront être examinés avec une carte de l'encanteur.

Conditions—Pour les meubles comptant; pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénandy et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent, honoraire d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant avoir droit au loyer, d'après le bail et billets de loyer à partir du moment du passage de l'acte de vente, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant E. Vidrine, notaire. Un dépôt de dix pour cent requis au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO

Encanteur et agent de propriétés foncières, 318 rue Baronne.

Richard & Vidrine, avocats. 3 fév—3 10 17 24—mars 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN MAUS.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D—No 80,351.

COTTAGE SIMPLE, 2344 RUE ANNONCIATION, A L'ENCAN MARDI LE 5 MARS.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 80,351, dans l'affaire de la succession de John Maus, ledit ordre daté et signé le 30 janvier 1907 et adressé à JOSEPH L. ONORATO, encanteur, j'offrirai de vendre à l'enchère publique MARDI le 5 mars 1907 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Washington et Sixième, mesurant trente trois (33) pieds quatre (4) pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles d'après le plan de C. F. Zempel, ingénieur civil, daté le 12 mars 1833, déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire en cette paroisse, le 26 mars 1836, les améliorations comprenant un cottage simple connu comme No 2344 rue Annonciation et contenant environ trois chambres et cuisine, chemin de voiture et écurie.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dès pour l'année 1907 au-delà des frais de l'acte de vente devant être passé pardevant Henry G. Stewart, notaire l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur

Et Agent de Propriétés Foncières, Bureau 318 rue Baronne.

Charles F. Fletchinger, avocat.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 5

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louis Hamilton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 80,004—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Florence Smith, veuve de Louis Hamilton, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—E. A. Parsons, avocat.

19 fév—19 23 28

Succession de O. C. Blandin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 73,406—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Carrie T. Desdunes, veuve de O. C. Blandin, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F. Claiborne, Alfred Grima, avocats.

19 fév—19 23 28

Succession vacante de Leonard Bo